

<https://www.francetransactions.com/placements-epargne-finance/assurance-vie-tmg-2012.html>



# Assurance-vie : Les offres à taux garantis jusqu'en 2012 valent-elles vraiment le coup ?

- Placements épargne & Finance -



Publication date: mercredi 4 mars 2020

---

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

---

## Assurance-vie : Pourquoi des taux minimum garantis sur 2011 et 2012 ?

Ces dernières années, les taux de rendement des contrats d'[Assurance-Vie](#) ne cessent de baisser. Heureusement, les contrats d'[assurance-vie sans frais sur les versements](#) permettent d'amortir sensiblement la chute : l'absence de frais sur les versements combinée à des rendements de fonds en euros en haut de tableau permettent de conserver des placements attractifs.

Mais, l'inconvénient majeur de l'assurance-vie reste bien l'incertitude du rendement à venir sur l'année en cours. Il paraît d'ailleurs assez surprenant que le placement sans risque le plus utilisé par les épargnants Français (les avoirs sur les fonds en euros dépassent largement ceux du livret A) soit au final un placement dont on ne connaît même pas le rendement à l'avance !

Si nombre d'épargnants ne se formalisent pas plus que cela, une partie de plus importante préfère se fier au rendement minimum garanti sur l'année à venir, afin de minimiser les nouvelles nouvelles.

Pour les rejoindre, les assureurs tentent donc de les rassurer en annonçant des taux minimum garantis sur l'année en cours et l'année suivante.

## Assurance-vie : Des offres de Taux Minimum Garantis (TMG) soumises à conditions !

Parmi les contrats d'assurance-vie en ligne, les plus agressifs sur les offres de TMG, de plus en plus proposent des offres promotionnelles ce type : un taux de rendement minimum garantis net de frais de gestion jusqu'au 31 décembre 2012. Quelque soit l'évolution des marchés en 2011 et 2012, votre rémunération minimum est donc garantie, puisqu'elle porte sur le fonds en euros, mais attention tout de même, car pour bénéficier de cette assurance de rendement, bien souvent les conditions d'accès à l'offre sont soumises à un investissement minimum sur des unités de compte. Ces dernières ne protègent par contre en rien le capital placé.

L'arbitrage n'est donc pas si facile que cela, car en échange d'un taux de rendement minimum connu à l'avance, les assureurs "forcent" la souscription d'une partie sur des unités de compte, par définition, à risque de perte de capital.

Pour l'épargnant acceptant de prendre des risques sur une quote-part de son capital, finalement, le choix sera sans doute facile. Pour les autres, ne souhaitant pas prendre le moindre risque, il vaudra donc mieux s'abstenir.

---

## [Assurance-vie] Assurance-vie : Offres de taux minimum garanti (TMG) jusqu'en 2012

## Assurance-vie : Les offres à taux garantis jusqu'en 2012 valent-elles vraiment le coup ?

Liste des contrats d'assurance-vie présentée triée sur le nom des contrats/assureurs. Comment trier cette liste différemment ? Vous pouvez choisir de trier la liste selon le critère de votre choix en cliquant sur le titre de la colonne correspondante à votre critère. Le tri sera alors dans l'ordre croissant, un second clic sur le même titre effectuera un tri dans l'ordre décroissant. Vous pouvez également effectuer un tri multi-critères en appuyant sur la touche MAJ (shift) lors de la sélection de tous vos critères de tri. Contrats d'assurance-vie proposant un taux minimum garanti

Assurance-Vie(contrats)	TMG (1)2012	Primes (2)	Date fin offre	Quote-part min.(3)UC	Versement minimimouverture
-------------------------	-------------	------------	----------------	----------------------	----------------------------

Données indicatives uniquement. Les contrats d'assurance-vie sont triés par nom de distributeur/assurance-vie. Les frais de gestion sur unités de compte peuvent varier, pour certains contrats d'assurance-vie, en fonction des unités de compte choisis ou montants investis. Liste non exhaustive, limitée aux contrats d'assurance-vie présents dans notre base de données. (1) : TMG (Taux Minimum Garanti) sur le fonds en euros du contrat d'assurance-vie. Le TMG est un taux net de frais de gestion, mais brut des prélèvements sociaux et fiscaux. Le TMG est appliqué au prorata temporis des placements effectués. (2) : Les primes sont soumises à conditions de souscription et de détention du contrat d'assurance-vie. (3) : Les TMG proposés sont soumis à conditions de versement minimum et de détention sur une durée minimale de temps d'unités de compte du contrat. Ce type de placement à risque ne permet pas la garanti de capital. Les performances passées ne préjugent en rien des performances à venir.

## Assurance-vie : quel contrat choisir ?

Si l'un de ses contrats vous intéresse, ne vous basez pas uniquement sur le taux de rémunération pour faire votre choix. D'ailleurs, afin d'éviter toute dérive, le gouvernement a fixé un TMG maximum à 3,75%, donc la différence se fera de fait sur d'autres critères !

Il faut également prendre en compte :

- **Les primes** : Certains contrats offrent une prime de bienvenue aux nouveaux souscripteurs, cette prime est un plus, mais elle ne doit pas non plus être votre seul critère !
- **Les frais** : ces contrats sont sans frais sur les versements mais les conditions de l'offre impose un minimum d'investissement sur les unités de compte. Il est donc important de comparer les frais de gestion qui sont en général plus élevés que sur le [fonds en euros](#) ainsi que les frais d'arbitrages.
- **Les supports proposés** : une partie de votre capital va être épargnée sur des unités de compte. penchez vous sur les supports proposés : nombre, diversité, performances...
- **Le versement minimal à effectuer** : Il est souvent conseillé d'ouvrir un contrat d'assurance-vie avec une somme minimale, afin de vérifier que tout fonctionne bien... Une fois votre contrat ouvert (accès internet disponible notamment), vous pouvez alors effectuer des versements supplémentaires avec moins de craintes !

### Infos Plus :

- [Comparatifs Assurance-vie sans frais sur les versements](#)
- [Comparatif assurance-vie](#)
- [Guide assurance-vie](#)
- [Comparateur de frais assurance vie](#)
- [Assurance-vie : Les meilleurs contrats d'assurance-vie sont en ligne !](#)
- [Trouver votre meilleure assurance-vie](#)